

Education environnementale /Lancement de la 8e édition du défilé carnaval des écoles

"La mangrove et les changements climatiques"

Issa IBRAHIM
Libreville/Gabon

Le programme de l'édition 2017 a été officiellement déroulé à l'Institut français (IF) de Libreville. Il prévoit, autour de ce thème générique, une série d'activités pédagogiques et ludiques pour les élèves des écoles associées de Libreville et d'Akanda. Des activités déployées jusqu'au 7 juin prochain.



Photo : J.F.Marola

Les partenaires de BtoB lors du lancement du défilé carnaval écologique à l'Institut français.



Photo : J.F.Marola

Une vue des élèves associés à la 8e édition.

CETTE année, l'agence de communication BtoB oriente son projet environnemental "Défilé carnaval" des écoles autour de la préservation des mangroves et des changements climatiques.

C'est à l'Institut français (IF) de Libreville que l'édition 2017 vient d'être officiellement lancée, avec la présentation des activités prévues cette année. D'emblée, les partenaires du projet ont, tour à tour, mis en garde contre l'impact de l'homme et des industries sur la dégradation progressive de notre écosystème. Laurent Deniau, conseiller régional forêt environnement pour l'Afrique centrale à l'ambassade de France, Emmanuel Mambela de l'Ong "The nature conservancy" ou Jean-François Bousamba de "Aventure sans frontières" (ASF) ont tous relevé l'actualité de cette problématique qui concerne tout le monde.

Pour exemple, le littoral gabonais est immense et couvert d'une mangrove de plus en plus menacée. La rive gauche de l'Estuaire du Gabon comptant, à elle seule, environ 80 mille hectares de mangrove menacée de destruction si rien n'est entrepris. Les intervenants précisent que la mangrove est une forêt très particulière du bord de mer ou de rivière. Elle est composée de quelques essences d'arbres appelées palétuviers. Ce sont des essences qui supportent à la fois l'eau et le sel. Sauf qu'actuelle-

ment, les mangroves subissent des destructions et des perturbations qui menacent leur équilibre et la survie des espèces végétales et animales qu'elles abritent.

« Au regard du rôle très important des mangroves, essentiellement dans la contribution de la lutte contre les changements climatiques, nous estimons qu'il faut sensibiliser les populations qui détruisent les palétuviers, beaucoup plus par ignorance que par nécessité », soutiennent les responsables de BtoB.

Une proposition appuyée par Jean-François Bousamba de ASF, qui ajoute que la mangrove est utile dans la séquestration du carbone. C'est une zone de reproduction des poissons. Elle permet, par ailleurs, la fixation des sols, empêchant ainsi l'érosion côtière... "il est impérieux de les préserver", plaide-t-il. Tel sera donc le combat de l'agence BtoB tout au long de cette édition, qui démarre ce 5 mai 2017. Il s'agit de semer la graine de la protection des mangroves chez les tout-petits, afin qu'adultes devenus, ils agissent en défenseurs de leur environnement.

« Le défilé carnaval c'est aussi le moyen de sensibiliser les familles, à travers leurs enfants, et de dépasser une éventuelle vision trop scientifique de l'écologie », a confié Manu Mbadinga, en charge de de l'animation dans le Défilé carnaval.

Le programme de l'acte 8 prévoit ainsi le lancement

de la caravane scolaire ce 5 mai à l'école les Tsanguettes (commune d'Akanda). C'est l'établisse-

ment partenaire actif du défilé 2017. Étape suivante, le 26 mai, avec une visite des mangroves de Min-

doubé, pour la partie pratique. Le 6 juin, il est prévu la "Première journée des man-

groves" à l'Institut français. Et le 7 juin, la clôture officielle avec la "2e journée des mangroves".



Photo : J.F.Marola

L'assistance a eu droit à un avant-goût du défilé carnaval consacré à la sauvegarde de la mangrove.

MINISTRE DE L'ECONOMIE FORESTIERE, DE LA PECHE ET DE L'ENVIRONNEMENT, CHARGE DE LA PROTECTION ET DE LA GESTION DURABLE DES ECOSYSTEMES

CABINET DU MINISTRE

COMITE TECHNIQUE CHARGE DE L'ORGANISATION ET LA GESTION DE LA CESSION PAR VENTE DES BOIS ABANDONNES OU SAISIS

N° 001137 /MEFPEPGDE/CAB-MICTOGCVBAS/CE317

AVIS D'APPEL D'OFFRE SOUS PLIS FERME

Conformément au décret n°0273/PR/MEF du 02 février 2011 fixant le statut des bois abandonnés et à l'arrêté n°000101/MEFPEPGDE/CAB du 11 avril 2017 portant modification de l'arrêté n°000055/MEFPEPGDE du 13 janvier 2017 portant organisation et gestion de la cession par vente aux enchères du bois abandonnés en République Gabonaise, il est proposé à la vente aux enchères publiques 625 rondins pour un volume total de 4292,588 m3, dans les provinces du Moyen-Ogooué et de la Ngounié.

Description des lots :

Lot 1 : Province de la Ngounié

Essence	Nbre de rondins	Volume
Okoumé	424	2342,233
Padouk	53	216,856
Ovengkol	48	93,014
Kevazingo	8	76,129
Okan	6	43,513
Movingui	9	20,479
Tali	2	5,196
Ebiara	5	15,561
Acajou	4	23,034
Bilinga	1	4,741
Tiama	5	24,420
Doussié	1	2,175
Azobé	2	10,938
Sapeli	1	8,328
Inconnu	7	33,091
Total	576	2919,708

Lot 2 : Province du Moyen-Ogooué

Essence	Nbre de rondins	Volume
Département de l'Abanga Bine		
Kévazingo	10	72,008
Azobé	5	43,197
Okan	2	12,654
TOTAL	17	127,859
Département de l'Ogooué et des Lacs		
Okoumé	01	22,185
Padouk	19	99,88
Azobé	65	752,441
Kévazingo	21	165,776
Tali	09	84,858
Ovengkol	02	11,593
Ebiara	11	79,668
Okane	02	23,164
Acajou	02	5,456
TOTAL	132	1.245,021

Libreville, le 23 MAI 2017
Le Ministre de l'Economie Forestière, de la Pêche, de l'Environnement, de la Protection et de la Gestion durable des Ecosystèmes
Généraliste OREX